

Décret de la Convention Nationale du 28 Avril 1793 qui attribue aux Régisseurs des Douanes nationales, la perception des droits de Feux, Phares & Balisage

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Décret de la Convention Nationale du 28 Avril 1793 qui attribue aux Régisseurs des Douanes nationales, la perception des droits de Feux, Phares & Balisage

Adresse bibliographique : Paris : Imp. Nle, 1793

Description matérielle : 1 vol. (2 p.)